



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15016>

Département(s) de publication : **75, 95**

Annonce n° **26-15016**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-3860

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand Paris Aménagement

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 64203694100036

Ville : Paris

Code postal : 75019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement du NPNRU des quartiers Derrière-les-Murs de Monseigneur et Puits-la-Marlière à Villiers-le-Bel (95)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur la réalisation des travaux d'aménagement du NPNRU des quartiers Derrière-les-Murs de Monseigneur et Puits-la-Marlière à Villiers-le-Bel (95) Elle recouvre des travaux de voiries et réseaux divers et d'espaces verts.

Critères d'attribution : Cf. Règlement de la consultation

Section 4 - Informations rectificatives

- Les qualifications attendues (ou équivalent) pour le lot 1 ont été précisées : - FNTP 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain - FNTP 341 : Assises de chaussée - FTNP 3421 Enrobés classiques - FTNP 3432 : Béton sans circulation motorisée - FNTP 3433 : Béton décoratifs - FTNP 3452 : Pavés et dalles en béton, engazonnés ou autres matériaux - FNTP 346 : Pose de bordures, chainettes et caniveaux - FNTP 347 : Petits ouvrages divers en maçonnerie - FNTP 3713 : Mise en œuvre de marquage routier pour signalisation - Mise en œuvre par moyen mécaniques poussés ou autotractés - FNTP 372 : Pose de mobiliers urbains - FNTP 3753 : Mise en

place et exploitation de balisage – Par pose de panneaux de signalisation temporaire - FNTF : 3763 : Pose de signalisation verticale permanente – Pose de panneaux de signalisation de police - FNTF 513 : Travaux limités sur réseaux sous pression ou création de branchement - FNTF 5144 - Construction de réseaux gravitaires en milieu urbain – Profondeur de tranchée $\leq 3,50\text{m}$ hors nappe phréatique - FNTF 5221 : Réhabilitation des canalisations sans tranchée - Canalisations sans pression DN $\leq 1000\text{mm}$ ou équivalent - Rénovation continue par techniques multiples spécialisées - FNTF 5222 : Réhabilitation des canalisations sans tranchée - Canalisations sans pression DN $\leq 1000\text{mm}$ ou équivalent - Réparation ponctuelle en place - FNTF 651 : Eclairage public – Travaux neufs De plus, en complément d'information, les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : # Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L. 551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; # Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; # Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2026